



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strassen, le 20 mars 2021

Objet: nouveau conseil d'administration du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois

Le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL) vient d'achever le processus électoral de la nouvelle liste des membres du Conseil d'administration.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 20 mars 2021, les nouveaux membres du Conseil d'administration du COSL ont été élus. La composition du Conseil d'administration du COSL pour la période 2021 – 2025 est la suivante :

- M. André Hoffmann, Président
- M. Alwin de Prins, Membre
- M. Alex Goergen, Président de la Commission des athlètes
- Mme. Marie-Paule Hoffmann, Présidente du Bureau technique
- M. Michel Knepper, Président du Bureau financier
- M. Ralf Lentz, Membre
- Mme. Fabienne Leukart, Membre
- M. Pol Marcy, Président du Bureau promotionnel
- Prof. Dr. Romain Seil, Membre
- M. Lynn Spielmann, Président du Bureau administratif
- Mme. Caroline Weber, Membre

A propos du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL)

Le COSL est l'organisme central du sport luxembourgeois et regroupe l'ensemble des fédérations sportives du pays. Le COSL est notamment en charge de la sélection des athlètes luxembourgeois appelés à représenter le pays aux Jeux Olympiques d'été et d'hiver, aux Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été et d'hiver, aux Jeux Européens, aux Festivals Olympiques de la Jeunesse Européenne d'été et d'hiver, aux ANOC World Beach Games ainsi qu'aux Jeux des Petits Etats d'Europe.